

## Jean Antoine François Léré (1761-1837)

Communication de Marie Marion-Bardet

le Samedi 1<sup>o</sup> octobre 2005

Il est des esprits d'une curiosité universelle, mais qui accumulent une documentation encyclopédique sur un terroir limité. Certains lèguent à la postérité un ouvrage ordonné, tels les *Annuaire*s que Louis Graves consacra au département de l'Oise au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, d'autres un savoir demeuré à l'état brut, sous forme de notes et de dessins. Ce fut le cas de Jean-Antoine François Léré qui se passionna pour Compiègne et ses environs et en donna un état assez complet, juste au lendemain de cette tourmente révolutionnaire qui bouleversa notre patrimoine.

Léré naquit en 1761, au coin de la rue des Clochettes et de la rue du Vieux Pont, aujourd'hui rue Jeanne d'Arc. Ses parents, Antoine Joseph Léré et Magdeleine Richard, y tenaient un commerce de toile. Il eut pour parrain, Jean Godin, marchand épiciier, et pour marraine, Françoise Paris, épouse de Leclercq, marchand de toile, il avait deux sœurs vivantes à sa naissance : Marie-Louise et Thérèse, ainsi qu'un frère, Antoine Joseph, né en 1762. Il perdit son père le 10 août 1767. Après avoir fait ses études au collège (on a conservé un cahier de l'élève Léré pour la classe de troisième, datant de 1777<sup>1</sup>), il suivit à Paris des cours de médecine et de sciences ; on lui attribue le titre de pharmacien mais il semble avoir peu exercé cette profession. On trouve cependant un Léré, apothicaire, dans *Y Annuaire de Compiègne*, pour 1792. Il aurait été un moment caissier à la Recette générale de Lorraine.

C'est sans doute après la mort de sa mère, en 1796, qu'il reprit le commerce familial. Le cinquième jour complémentaire de l'an VII, soit le 21 septembre 1799, il eut une fille Aminthe, d'une demoiselle Marie Joséphine Suzanne Madeleine Darenne, née le 25 décembre 1757 d'un marchand épiciier de Noyon ; cette personne était domiciliée chez lui et sans doute à son service. Il ne l'épousa que le 1<sup>er</sup> janvier 1812. L'acte de mariage, signé par le maire, M. de Lancry, désigne « Jean Antoine Léré, négociant, premier adjoint au maire, juge au tribunal de commerce du 3<sup>ème</sup> arrondissement de l'Oise, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris ». Il est dit ailleurs « membre de plusieurs sociétés savantes », sans que l'on sache exactement lesquelles, probablement de naturalistes.

Redevenu pleinement compiègnois, Léré se dévoua d'abord assez longtemps à l'administration de sa cité. Le 3 frimaire an XI (1803), il fut nommé membre du conseil municipal par arrêt du préfet ; le 1<sup>er</sup> germinal, officier d'état-civil, fonction laïque créée en 1792 ; le 22 pluviôse de la même année, premier adjoint par arrêté du premier consul. Il fut deux fois maire par intérim : de juillet 1804 à juin 1805, entre Marie Jacques Joseph de Meaux, décédé et François Jacques Delmas ; puis du 30 mai au 10 juin 1815, entre Jacques Charles François de Lancry et, pour un bref moment, Alexandre Pierre Gabriel Scellier. Au lendemain des Cents Jours, l'occupation prussienne pesait sur la ville et rendait l'administration difficile. Léré successivement fidèle au Roi et à l'Empereur, fut invité par le sous-préfet à démissionner (démission relatée au conseil municipal le 20 septembre) et semble s'être ensuite désintéressé de la vie publique pour se consacrer entièrement à ses multiples enquêtes, d'ailleurs commencées aux archives municipales qu'il apprit à connaître lors de ses mandats. En 1819, il fut officiellement chargé par la préfecture de l'Oise d'une mission de recherches sur les monuments du département. Sa curiosité était universelle, il prenait des notes et écrivait sur toutes sortes de sujets, son commerce devait beaucoup moins préoccuper « l'archéologue du département ».

Ruiné en 1823, abandonné par sa femme et sa fille, il fut accueilli à l'hôpital général d'où il poursuivit ses recherches. En 1836, malade et soigné à l'hôtel-dieu où régnait alors soeur Thérèse Massin<sup>2</sup>, il offrit tout ce qui lui restait - ses manuscrits (une trentaine de dossiers), ses dessins, ses herbiers, ses objets d'archéologie, ses diverses collections - à la ville de Compiègne, contre une pension viagère de vingt francs par mois. Le conseil municipal accepta son offre et paya cette pension à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1836, considérant qu'il était de son devoir « d'adoucir les dernières années d'un homme instruit et laborieux qui a consacré au service de la ville et à celui des sciences la majeure partie de ses belles années ». Maître Beaurin, notaire à Compiègne, établit cet acte dit de vente, élaboré à partir des actes du 8 janvier et du 8 juin 1836, ainsi que de l'ordonnance royale de la même année.

1- HENRION Pierre, *Le lycée de Compiègne*, 1950, p.52. Probablement de Jean-Antoine. Ce serait à contrôler

Il s'agit en fait de la donation de tous ses biens, avec usufruit, désignés sans aucune exception, à charge pour la ville de continuer les soins reçus à l'hôtel-dieu, avec la possibilité de les poursuivre à l'hospice des vieillards. Le contrat fut signé par Léré et le maire, Prince Alexandre Pottier, le 4 février 1837. Léré mourut cinq jours après.

Une grande partie des objets de la donation étaient déjà déposés à l'hôtel de ville : un herbier en plusieurs boîtes, quatorze planches chargées de dessins, une carte sous verre de la forêt, un plan sous verre de Compiègne (1780), un plan des environs de Compiègne, des oiseaux empaillés (dits souvent mités), des insectes (dits souvent en poussière), des échantillons pharmaceutiques et minéraux. D'autres se trouvaient à la Bibliothèque (alors située sous les combles de l'hôtel de ville), tels des plans, gravures et dessins, ainsi que des notes sur des thèmes variés : immeubles divers de Compiègne, châteaux et dépendances, anciens couvents, forêt, camps militaires, plantes et fruits, registres de dépenses et revenus (Charité Saint-Jacques, Table-Dieu, Hôpital général depuis sa fondations...), monuments des environs, ... sans compter dix liasses de manuscrits et dix-sept de plantes sèches. Sœur Thérèse Massin avait la garde d'une soixantaine de fioles de pharmacie ainsi que d'une boîte pleine de mouches cantharides.

Léré décrit les monuments civils et religieux, dont malheureusement beaucoup viennent tout juste d'être pillés, sinon réduits à quelques vestiges, ou même anéantis, suite du vandalisme révolutionnaire et surtout de leur vente comme « biens nationaux ». Il fait revivre aussi le cadre de vie et les mœurs de son temps. Ses dessins souvent coloriés, parfois maladroits mais évocateurs, ainsi que ses plans, soigneusement mesurés, accompagnent des notes assez brouillonnes mais qui transcrivent souvent des documents disparus ou difficilement accessibles. Il consigne les événements locaux, connus seulement grâce à lui, faute d'une presse politique locale qui n'apparaîtra que peu après sa mort ; il prend ainsi le relais de Gaspard Escuyer, auteur d'une *Histoire de Compiègne* manuscrite.

Arthur de Marsy, fondateur de notre société historique et chartiste très soucieux de strictes références, écrit dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques* : « Léré, copiste avant tout, a couvert plus de quarante rames de papier de ses élucubrations ». Ce jugement paraît sévère. Certes, Léré a accumulé des notices d'intérêt inégal, juxtaposées les unes aux autres, parfois sans datation

précise. Ses textes n'ont pas d'intérêt littéraire et pèchent souvent par l'orthographe, la ponctuation et la syntaxe ; ses réflexions nous paraissent parfois naïves. Il a cependant le mérite de mener des enquêtes sur le terrain et d'observer avec précision; il sait interroger les témoins du passé et pratiquer l'histoire orale; il fait appel aux légendes et relate les coutumes

Sauf deux portefeuilles disparus en 1940 (empruntés et détruits dans l'incendie du cabinet d'architecte de Jean Desmarest, sis à l'emplacement de la Maison de l'archéologie, rue Hersan) c'est la Bibliothèque Saint-Corneille qui conserve ce trésor, entièrement la propriété de la Ses dessins ont l'incomparable mérite de faire revivre un monde souvent disparu. Léré nous a légué une documentation inestimable qu'il convient évidemment de critiquer et d'abord de replacer dans son temps<sup>3</sup>. Compiègne lui a justement dédié une rue à l'emplacement de l'hôpital général transféré à Mercières en 1995.

Le fonds Léré comprend une documentation diverse sur l'histoire et les monuments de Compiègne, ainsi que sur des thèmes très divers : Montagnes (il s'agit naturellement de monts et de collines) ; sources et fontaines, Puits, Forêts (huit dossiers, sans doute prêtés au lendemain de la guerre à H. Mesnil, un inspecteur des Eaux et Forêts qui s'intéressait à l'histoire du massif, ont été récupérés en 1998 à la Division de l'Office nationale des forêts ; plusieurs illustrations semblent avoir disparu); Botanique et horticulture; Outils des professions à Compiègne; Observations météorologiques ; Cryptogamie; Jeux ; Recensements; Pierrefonds; Coucy ; Francières; Tilloloy; Saint-Martin aux Bois; Ham; Cantons de Compiègne, Attichy, Estrées, Crépy, Soissons, Villers-Cotterêts, Guiscard, Clermont, Resson, Ribécourt, Senlis ... Histoire de Compiègne, de l'Oise, Anecdotes compiégnaises (1812-1830)... Cette documentation, trop souvent explorée au hasard et par simple curiosité, reste à découvrir méthodologiquement et à utiliser judicieusement.

<sup>2</sup> Arrivée à l'hôtel-dieu en 1808, supérieure en 1824, particulièrement dévouée aux cholériques en 1832 et 1849. Elle reçut la croix de la Légion d'Honneur des mains de Napoléon III, moins d'un an avant sa mort, en 1853

<sup>3</sup> On a longtemps attribué à Léré les poteaux de la forêt qui jalonnent ses carrefours, il n'a fait que les reproduire; leur modèle, alors curieusement ailé, date de 1827 et a été dessiné sous le contrôle de Jean-Marie Huvé, alors architecte du château.

Ce qu'a déjà fait Pierre Deharveng, dans *La marine à Compiègne (1816-1828)*, Bulletin de la Société historique de Compiègne, tome 27è, 1980 et *Les anciens moulins de Compiègne et de ses environs*, Petites monographies illustrées de la Société historique de Compiègne, 1991. V

**Sources :**

Archives municipales : cartons n° 24 « *vente par M. Léré à la Ville de Compiègne* » Délibérations du conseil municipal.

**Bibliographie :**

Emile COËT, *Les manuscrits de Léré*, in : *Tablettes d'Histoire locale*, 3<sup>ème</sup> partie, 1888, p. 300.